

## AVIS PUBLIC

### MODIFICATION DE LA DATE DE LA VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

AVIS PUBLIC est par la présente, donné, par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière intérimaire de la MRC d'Abitibi :

**QU'en** vertu des mesures sanitaires, la date la vente pour défaut de paiement des taxes qui était prévue le **jeudi 8 avril 2021 a été reportée et sera tenue le jeudi 3 juin 2021 à 10 h 00**. Ladite vente à l'enchère publique aura lieu dans l'édifice de la MRC d'Abitibi situé au 582, 10<sup>e</sup> Avenue Ouest à Amos.

Seront exclus de la vente à l'enchère, les immeubles pour lesquels les taxes municipales et/ou scolaires ainsi que les droits sur les mutations immobilières en souffrance incluant les intérêts et tous les frais auront été acquittés avant le temps fixé pour la vente. Les immeubles seront vendus avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances s'il y a lieu.

L'adjudicataire de chacun des immeubles devra, **immédiatement**, acquitter le montant d'adjudication en **argent comptant ou par chèque visé**, à défaut de quoi l'immeuble sera remis en vente sans délai.

**DONNÉ à Amos, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de mai 2021**

**Christine Meunier**  
**Directrice générale et**  
**Secrétaire-trésorière intérimaire**